



MICROFICHE N°

01502

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الفلاحة

المركز القومي  
للسويق الفلاحي  
تونس

F 1

24 MAI 1978

CIRPA 01502

VISION DES RESSOURCES EN EAU

3-6-8-8-8

COMPTE RETRU DE PIS DE TRAVAUX ET D'ESSAIS  
DE DEBIT DU FORAGE AIN CHICHA 2

N° IRH : 18.701/5

JANVIER 1978

C. PONGET

A. MSEKNI

CH.T.  
PUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
DÉPARTEMENT DES RESSOURCES EN EAU  
ET EN SOL  
SECTION DES RESSOURCES EN EAU  
MONTAGNAIS  
MONTAGNAIS  
SERVIECE HYDROGEOLOGIQUE

COMPTE RENDU DE FIN DE TRAVAUX ET D'ESSAIS  
DE DEBIT DU FORAGE AIN CHICHMA 2

N° IRH : 18 701/5

( Latitude : 37° 16' 20"  
( COORDONNÉES = ) Longitude : 9° 29' 20"  
( Altitude : 20 mètres.

Carte de MEDENINE N° 92 ; Echelle 1/100.000

## I/ - INTRODUCTION

À la demande du CRDA de Nedenine, il a été décidé d'implanter un nouveau forage à Ain Chichma en vue de remplacer l'ancien sondage répertorié sous le numéro : 1691 BIRH. Le but de cet ouvrage est l'irrigation de l'oued d'Ain Chichma, couvrant une superficie d'une quinzaine d'hectares.

Le nouveau forage, N° 18 701/5, issu d'un projet SONMIVAS a été réalisé par la Régie des Sondages.

## II/ - DÉROULÉMENT DES TRAVAUX

- Atelier : Failing 2500 N° 5
- Maitre Sondeur : KHALFI MOHAMED
- Durée des travaux : du \_\_\_\_\_ au 5-01-1978

### II-1 - Travaux de reconnaissance et de mise en exploitation

- a - Tube guide Ø 18" sur 12,60 m  
Reconnaissance en Ø 12" 1/4 jusqu'à 300 m.

#### b - Coupe lithologique des terrains traversés (figure 1)

De	0	à	1 m	: sable dunaire
"	1	à	2 m	: croûte calcaire
"	2	à	7 m	: argile rougeâtre gypseuse avec présence de sable grossier
"	7	à	13 m	: argile rougeâtre légèrement sableuse
"	13	à	37 m	: sable argileux riche en éléments gypseux
"	37	à	201 m	: argile rougeâtre finement sableuse
"	201	à	209 m	: argile rougeâtre finement sableuse à petits graviers calcaires
"	209	à	219 m	: sable peu argileux (granulométrie assez fine mais irrégulière).
"	219	à	225 m	: sable et graviers (quelques petits graviers fins + présence de gypse calcaire + quelques éléments de quartz).
"	225	à	230 m	: argile rougeâtre finement sableuse
"	230	à	234 m	: sable et graviers légèrement argileux
"	234	à	243 m	: argile rougeâtre finement sableuse
"	243	à	256 m	: argile jaunâtre
"	256	à	262 m	: sable très argileux jaunâtre
"	262	à	272 m	: argile rougeâtre compacte
"	272	à	280 m	: argile verdâtre plastique
"	280	à	300 m	: argile verdâtre lâchement plastique

OBSERVATIONS :

- argiles gypseuses prédominantes
- présence de 2 niveaux aquifères, l'un superficiel (nappe phréatique quaternaire comprise dans des sables argileux riches en éléments gypseux), l'autre profond (nappe Miocène ; alternance d'argiles sableuses, sables argileux et surtout de sables et graviers calcaires renfontrés entre 219 et 225 m de profondeur).

Le forage a été arrêté à la profondeur de 300 m, dans des argiles verdâtres légèrement sableuses. Cette formation serait l'équivalente des argiles verdâtres rencontrées lors du 1er forage à 241 m. de profondeur et sur une épaisseur de 4 m (voir note préliminaire : J.P. RAYBAUD ; A. M'SELMI, Février 1977).

c - Carottage électrique

Effectué le 6-10-77 (opérateurs : H. JOURIDA, ABDELJAOUAD)

A la lecture du log électrique, il apparaît 3 zones résistantes

- de 20 à 25 m — 38  $\Omega$ .m ) Passées sableuses dans
- de 45 à 60 m — 16  $\Omega$ .m ( argile gypseuse.
- de 200 à 234 m : alternance de graviers et de niveaux sableux à sablo-argileux d'une part, argileux et argilo-sableux d'autre part (cf. coupe lithologique).

A l'issue du carottage électrique, une crête en acier INOX de  $\varnothing$  6", pour un  $\varnothing$  d'ouverture de 1 mm, est posée de 200 à 235 m. de profondeur.

d - Déroulement et formation du massif filtrant :

Le 1-11-1977 : mise en place du massif de gravier (calibrage 3-5 mm).

III / - LES POMPAGES D'ESSAI

Les pompages d'essai réalisés sur le forage d'Aïn Chichma 2 sont de 2 types :

- pompage par soupape
- essai de réception.

III-1 - Pompage par soupape :

- Volume exhaure : 4,600 m<sup>3</sup> en 45 minutes

.../...

- Rabattement mesuré :  $s = 29$  mètres
- Débit spécifique :  $Q/s = 0,06 \text{ l/s/m}$

Après traitement au pyro-phosphate (500 kg), le second pompage pour soupape a été entrepris.

- Volume échappé :  $6,400 \text{ m}^3$  en 45 minutes
- Rabattement mesuré :  $s = 29$  mètres.

$$\underline{Q/s = 0,08 \text{ l/s/m}}$$

### III-2 - Essai de réception :

Effectué du 4-1-1976 au 5-1-1976, d'une durée totale de pompage de 24 heures. Les conditions de l'essai sont les suivantes :

- Immersion de la pompe à  $\sim 70$  m
- NS artésien à  $+ 4,60 \text{ m ./. T.N.}$
- L'essai proprement dit a été précédé d'un développement à la pompe de 24 heures, jusqu'à l'éclaircissement parfait de l'eau.
- Le pompage a débuté au débit de  $1,2 \text{ l/s}$ . Un premier palier a été atteint au bout de 30 minutes, pour un rabattement du N.P. de  $28$  mètres.
- L'interprétation des données de ce palier suivant l'approximation de JACOB donne la valeur de transmissivité suivante :

$$\underline{T = 10^{-3} \text{ m}^2/\text{s}} \quad (\text{figure 2})$$

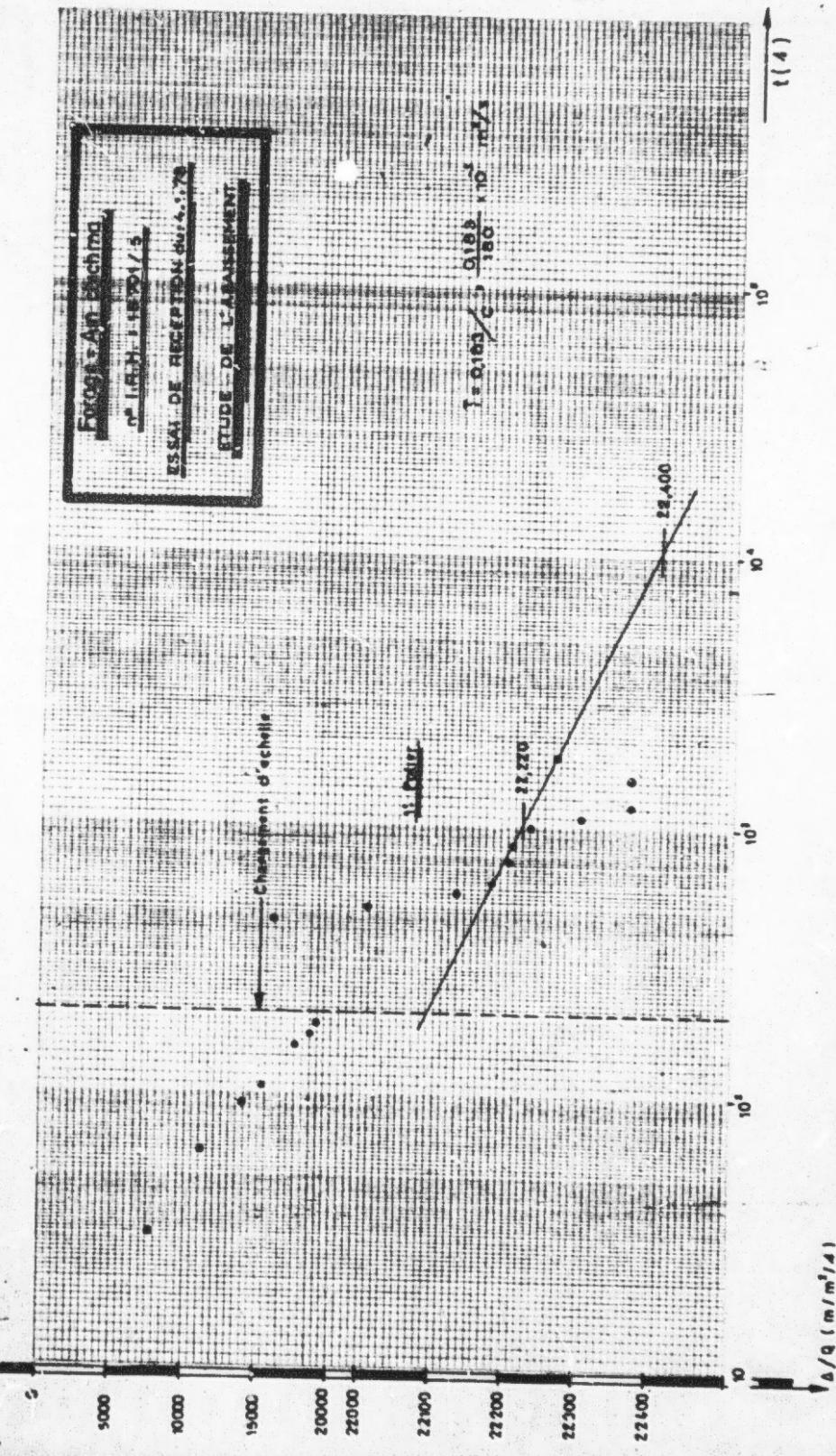
Cette valeur est à considérer avec beaucoup de précaution, la durée de pompage étant très brève.

- Pour un débit moyen de  $1,45 \text{ l/s}$ , le rabattement obtenu est de 45 mètres. Le régime du moteur est moins stable pour ce deuxième palier que pour le premier. Le forage est encore en cours de développement. Ce phénomène se traduit par une remontée du N.P. au cours du pompage (figure 3).

L'interprétation des données au cours de la descente est impossible en raison d'un arrêt du moteur (panne).

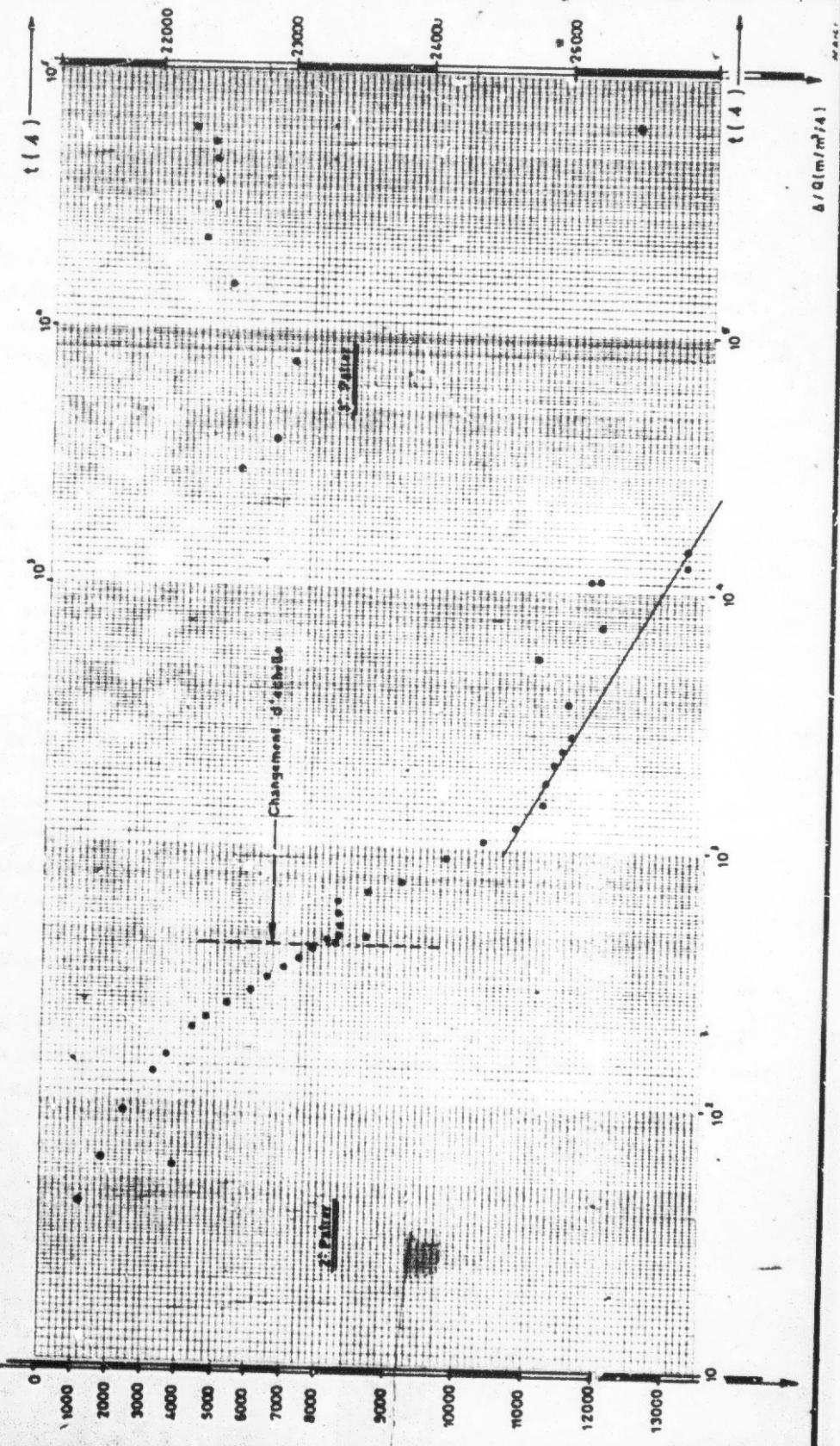
- Le pompage au débit moyen de  $2,3 \text{ l/s}$  pendant une durée de 17 heures, donne un rabattement du N.P. de 53 mètres, puis le N.P. remonte (pertes de charge, variations de régime du moteur).

La figure 3 représentant l'abaissement du N.P. en fonction du temps et du débit de la pompe, au cours des 2ème et 3ème paliers, ne permet pas de déterminer les valeurs de la transmissivité de l'aquifère.



$\Delta/Q$  ( $m/m^2/s$ )

F19:3



La remontée du N.P. a été suivie le 5-1-1978 de 9H00 à 10H20 (Figure N° 4). L'interprétation des valeurs obtenues en fin de remontée donne, suivant l'approximation de JACOB, la valeur de transmissivité suivante :

$$T = 2 \cdot 10^{-5} \text{ m}^2/\text{s}$$

L'étude expérimentale des pertes de charge à partir de l'essai de réception du forage, permet, connaissant le rabattement spécifique  $s/Q$  en fonction du terme  $t/r^2S$ , de déterminer la transmissivité de l'aquifère (M. BESBES, 1971).

$$T = 10^{-4} \text{ m}^2/\text{s} \text{ environ}$$

#### IV/ - RESULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES

Date	Ca	Mg	Na	SO <sub>4</sub>	Cl	HCO <sub>3</sub>	R.S.	pH	Cté
5-1-78	488	356	776	2400	1349	180	6200	7,2	4,65
	24,4	29,6	33,75	50,0	38,0	2,95			
5-1-78	488	331	805	2040	1313	183	5580	7,3	5,0
	22,4	27,6	35,00	42,5	37,0	3,00			

#### V/ - CONCLUSION

Considérant la médiocrité des résultats obtenus au cours de l'essai de réception du forage d'Ain Chichma, nous préconisons le maintien du débit naturel de la nappe, débit évalué à 0,5 l/s. Celui-ci constituera un appont d'eau supplémentaire pour le cheptel local.

En effet l'irrigation des 30 hectares de terrains, envisagée préalablement, nécessiterait un débit que ne pourrait en aucun cas fournir la nappe au Mio-pliocène captée par ce forage.--

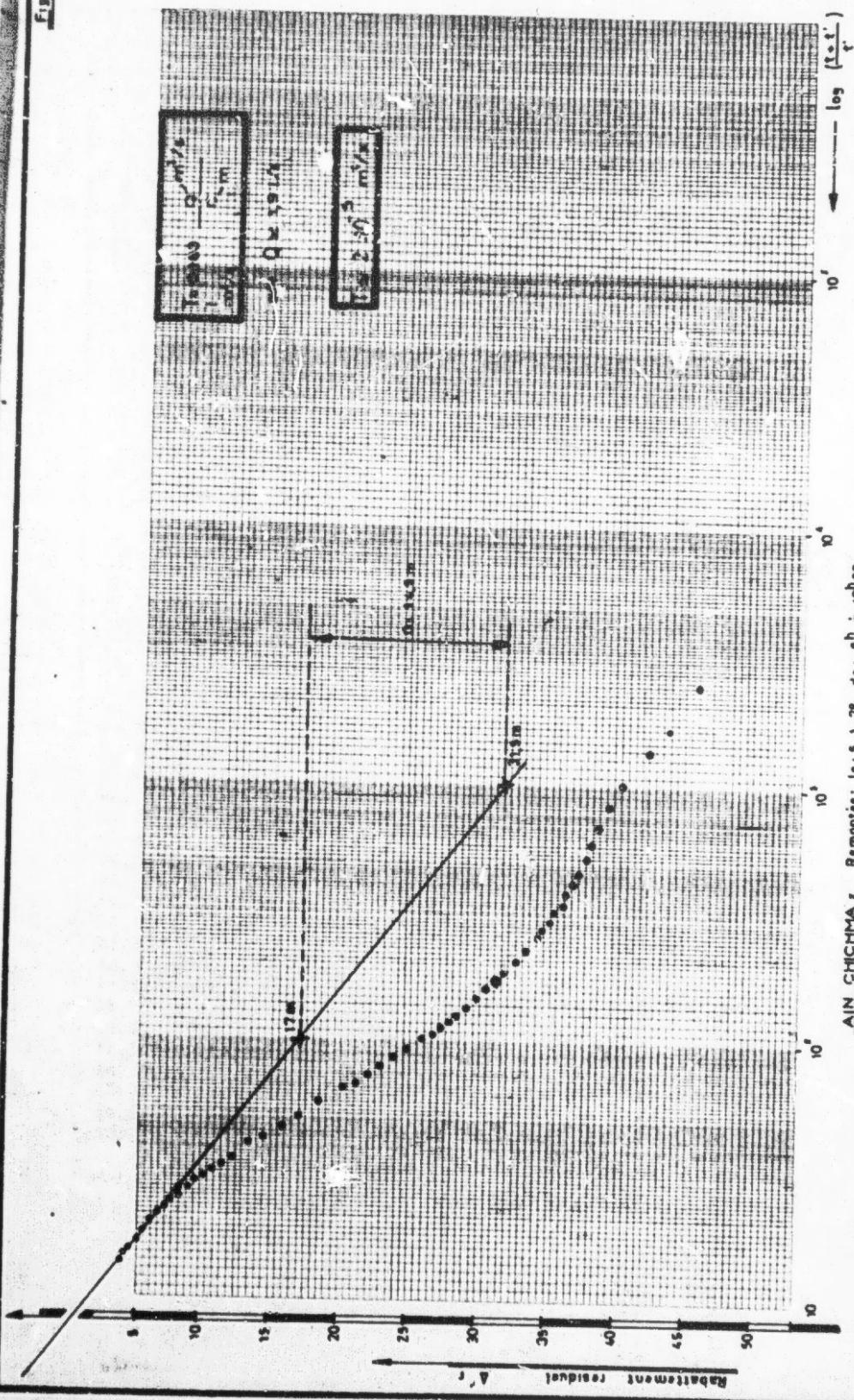
L'Ingénieur Hydrogéologue

J. PONCET

avec la collaboration de  
l'Adjoint Technique

K. M'SEMI

FIG. 4



Essai de pompage en descente à Ain Chichma (4 et 5 Janvier 1978)

(m)	Q(l/s)	Observations	t(s)	(m)	Q(l/s)	Observations
0		début du pompage à 9H00	5400	43,94	1,4	
9,76			7200	43,38	1,4	
14,01			9000	44,61	1,4	
16,91			10800	41,48	1,4	
105' 19,06	1,25		12600	43,20	1,3	
150			14400	44,96	1,3	
153			16200	44,96	1,3	
150			18900	-	-	Arrêt pompe (panne) à 14H15'
35			(25200)	-	-	
0	27,51	"	28020	52,12	2,6	Reprise à 16H00
0	27,66		28800	52,71	2,3	
0	27,72		32400	52,96	"	
0	27,75		39600	51,91	2,3	
0	27,76		46800	51,46	"	
0	27,79		54000	51,63	"	
1000	27,88		61200	51,66	"	
1100	27,96	"	68400	51,61	"	
1100	27,96		75600	51,55	"	
1100	27,84		82800	51,26	"	
1040	31,71	3,3	86160	50,98	2,0	
1060	33,76		86400	50,23	"	Arrêt pompage à 9H00
1080	35,96					
1130	36,53					
1150	39,86	3,3				
115	41,16					
1210	41,16					
1210	41,67					
1210	42,46					
1270	43,00	2,5				
2100	43,46					
2100	43,86					
2100	44,12					
210	44,24					
2200	44,29	2				
2200	44,37					
2200	44,37					
2200	44,37					
2200	44,37					
2200	44,38					
2200	44,49	1,7				
2200	44,55					
2200	44,65					
2200	44,56	1,5				
2200	44,41					
2200	44,37					
2200	44,29					
2200	44,29					

$\frac{t + t'}{t'}$	H.D. (*)	$t'$	$\frac{t + t'}{t'}$	H.D. (*)
2449	46,33	3623	17,9	1,33
1361	40,96	3960	16,5	0,91
1021	37,43	4335	15,1	0,50
817	35,56	4560	14,4	0,30
681	34,61	4680	14,1	0,28
584	33,86	4800	13,8	0,19
511	33,46			
454	32,95			
409	32,46			
372	32,06			
341	31,56			
315	31,31			
292	30,76			
273	30,43			
256	29,86			
228	29,61			
205	28,73			
186	28,06			
171	27,21			
158	26,51			
1147	25,79			
137	25,16			
128	24,41			
121	23,81			
114	23,19			
108	22,56			
103	22,01			
94	21,41			
85	20,31			
79	19,21			
74	18,26			
69	17,36			
65	16,46			
58	15,61			
51	14,06			
46,5	12,48			
42	11,21			
39	9,82			
35	8,89			
33	7,71			
31	6,94			
29,3	6,24			
27,8	5,56			
26,5	4,96			
25	4,43			
23,6	3,85			
22,5	3,31			
21,4	2,90			
19,5	2,51			
	1,64			

Essai de pompage (remontée) à l'in

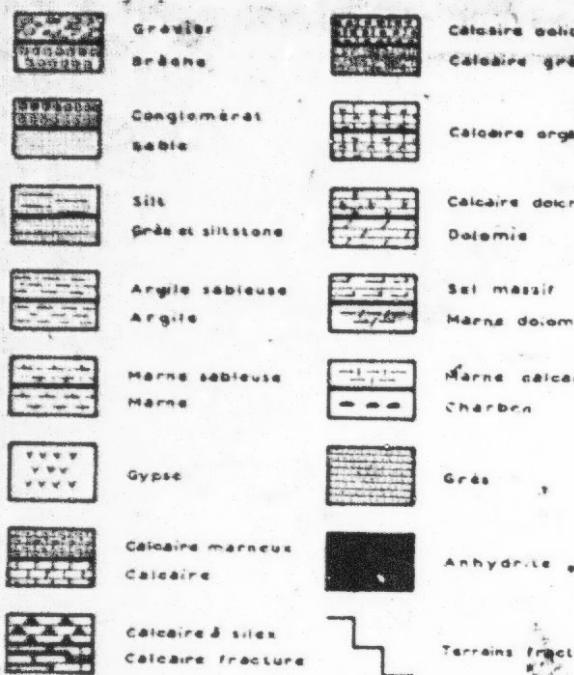
Chichma (5 Janvier 1978)

(\*) La lecture du niveau dynamique au cours de la remontée ayant été effectuée au sommet du tube, il convient d'ajouter 4,60m aux chiffres cités (mesure de la hauteur d'eau jaillissante effectuée à l'aide d'une colonne à mercure).

## **SERVICE HYDROGEOLOGIQUE**

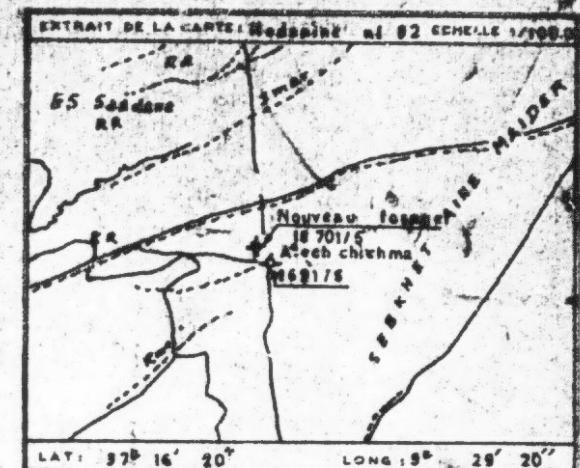
**ARRONDISSEMENT D.R.E.**

GABES



FORAGE : AIN CHICHMA

Nº B.I.R.H.: 18701/5



Log mis à jour au - 24 - 1 - 178

Géologue de chantier RAYBAUD - EP

Contrôlé par PONCET CP

VU part

ECHELLE 1 : 500

Appareil Faiting. 2500

Sondage commencé le 17. Intervalle en exploitation d'eau

Profondeur totale m. 300

Sondage terminé le 5-1-78 à Début d'exploitation

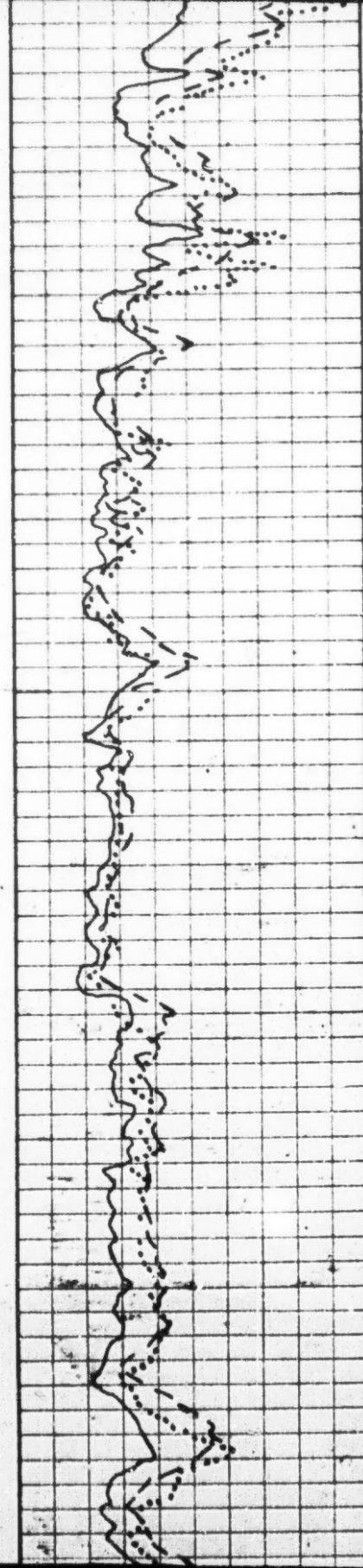
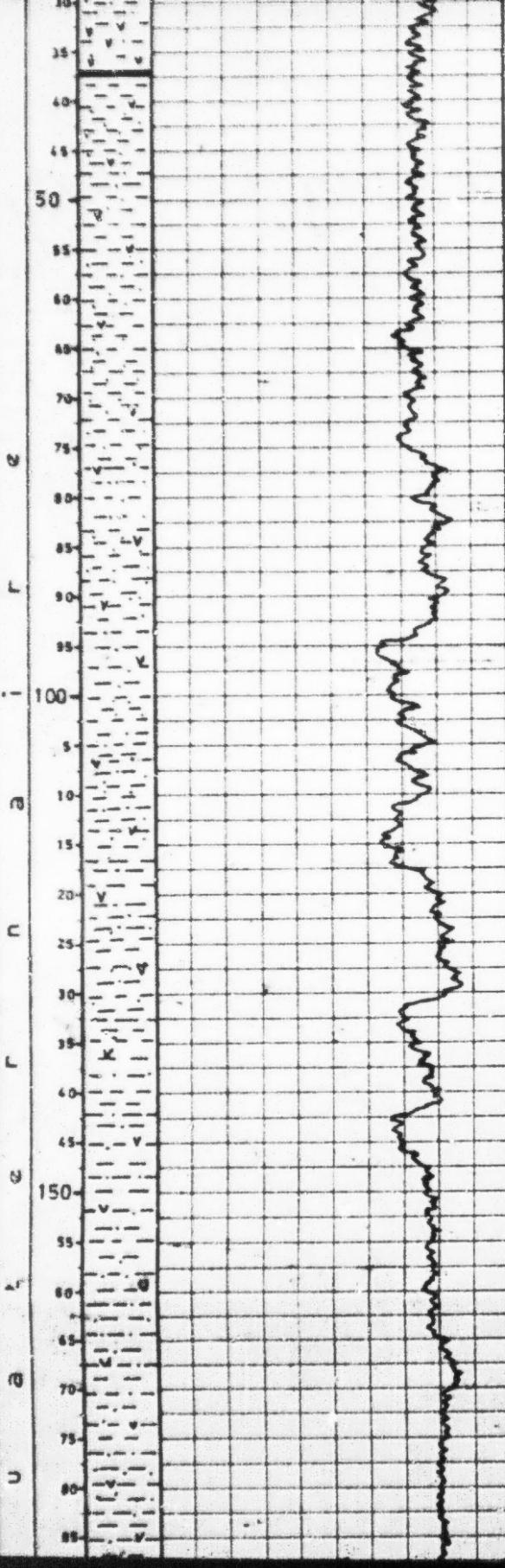
**DESCRIPTION DES FACIES**

- Sable duhaire : croûte calcaire
- Argile rougeâtre gypseuse avec présence de sable grossier
- Argile rougeâtre légèrement sableuse
- Sable argileux riche en éléments gypseux

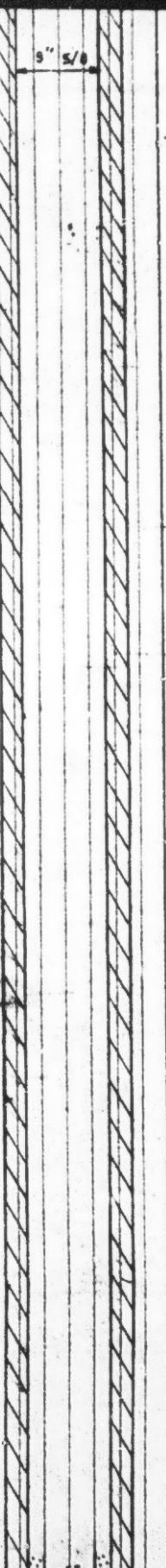
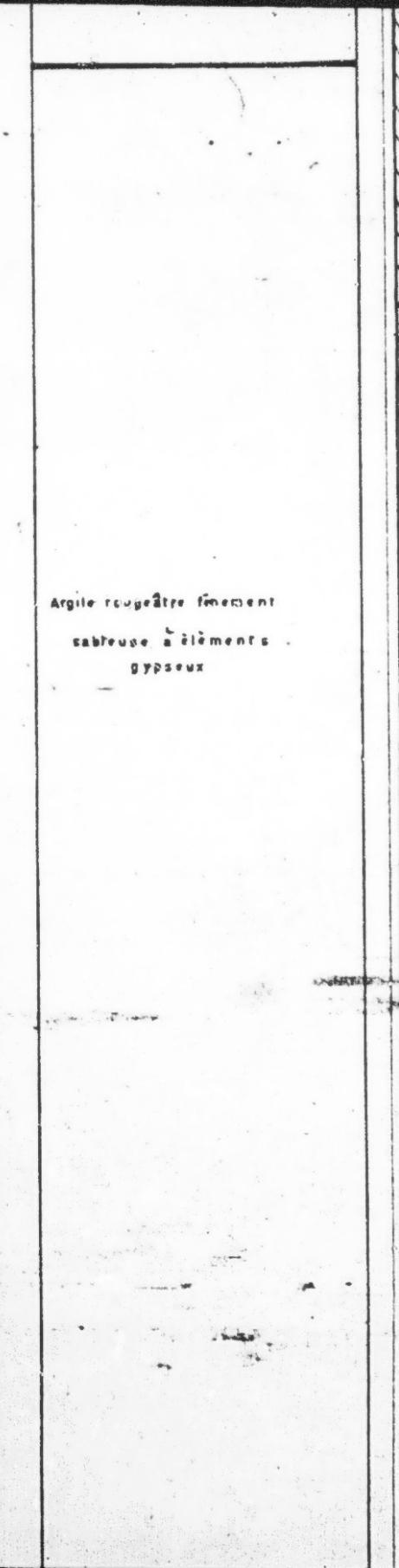
**TUBAGES**

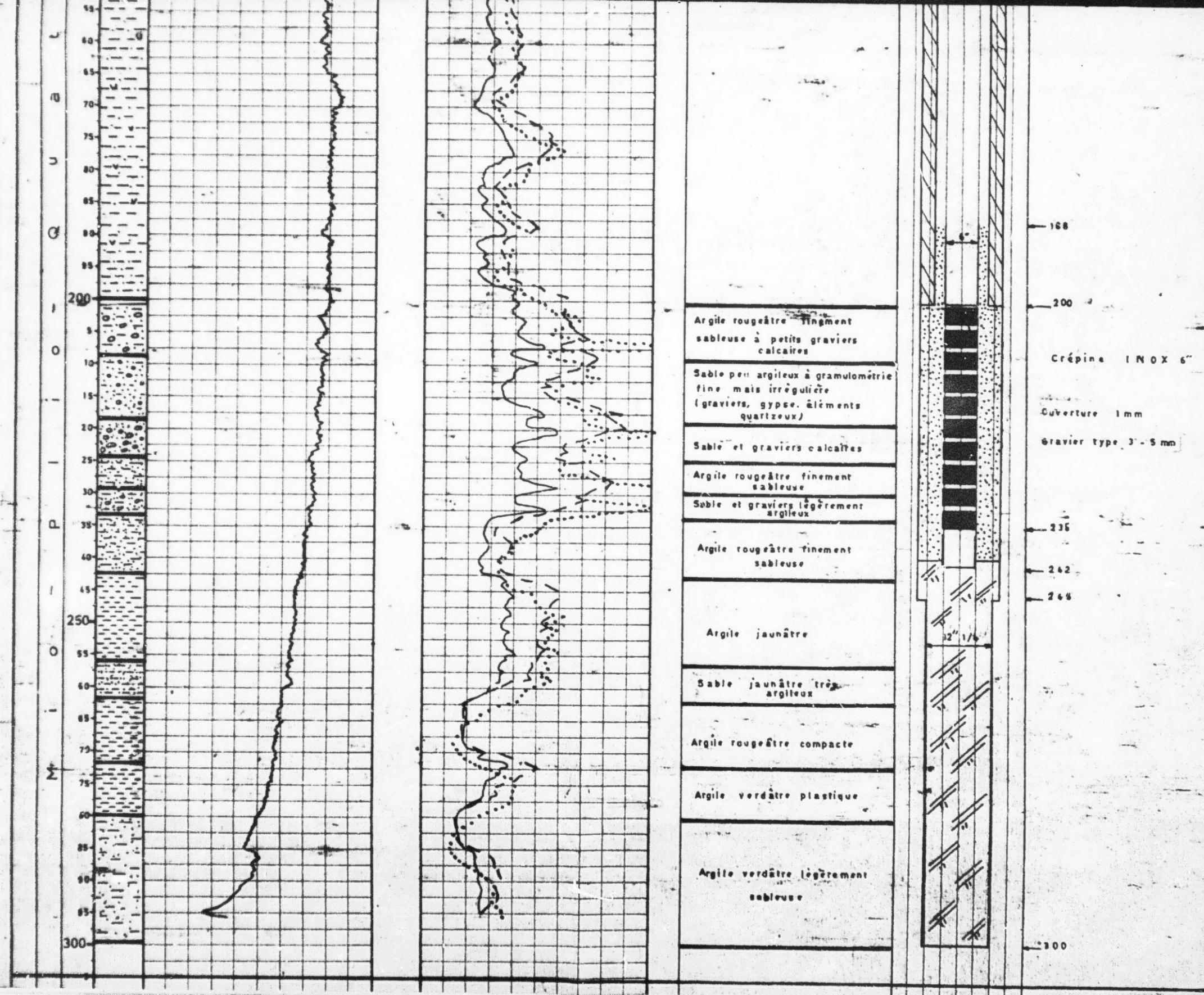
Diamètre	Longueur
15"	16'
22"	22'
9" 5/8	9'

**OBSERVATIONS**



Argile rougeâtre finement  
cailleuse à éléments  
gypseux







13

